

IPAG

Concours administratifs

Pré-requis obligatoires

Conditions générales :

Les étudiants de toutes disciplines (Droit, Economie, Histoire...) peuvent demander à être admis au DU *Concours administratifs* à condition d'avoir satisfait aux critères suivants:

- capitaliser 180 ECTS (Bac + 3 (licence) ou d'un diplôme équivalent...)
- être retenu par la Commission pédagogique au terme d'une sélection sur dossier.

Langue du parcours	Français
ECTS	ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 194h
CI : 130h	CM : 307h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	24

Objectifs du parcours

Le Diplôme Universitaire *Concours administratifs* est une formation diplômante dispensée sur une année universitaire, de septembre à mars. Elle comprend à la fois des cours magistraux, des cours intégrés et des travaux dirigés au sein de cinq modules d'enseignement.

Ce DU s'adresse à des étudiants titulaires d'au moins un diplôme Bac + 3 (licence) ou d'un diplôme équivalent qui souhaitent passer des concours administratifs externes et internes de catégorie A (concours d'entrée aux I.R.A., Inspecteur des finances, etc.). L'offre de formation de cette filière est en parfaite adéquation avec les épreuves de la plupart des concours des catégories A.

En effet, le DU *Concours administratifs* de l'IPAG est une formation pluridisciplinaire (droit, économie, culture générale, langue...) qui a pour but de renforcer et/ou développer le champ des connaissances et des compétences des étudiants, et ce afin d'accroître leurs chances de réussite aux concours.

Les étudiants se préparent aussi bien aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales des concours.

Compétences à acquérir

Le DU *Concours administratifs* de l'IPAG est une formation pluridisciplinaire (droit, économie, culture générale, langue...) qui a pour but de renforcer et/ou développer le champ des connaissances et des compétences des étudiants, et ce afin d'accroître leurs chances de réussite aux concours.

Les étudiants se préparent aussi bien aux épreuves écrites qu'aux épreuves orales des concours.

Poursuite d'études

Les candidats ayant suivi ce diplôme ont l'opportunité de se présenter aux différents concours de catégories A, dont par exemple :

- Concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration
- Concours du MINEFI (Finances, Douanes)
- Attaché territorial
- Attaché d'Administration hospitalière
- Directeur d'Hôpital
- Concours de la Sécurité Sociale

Codes ROME

- K1401 - Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- K1405 - Représentation de l'Etat sur le territoire national ou international
- K1404 - Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Contact

Nicolas Paris : parisn@unistra.fr

Concours administratifs

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 - Module Techniques spécifiques des concours administratifs				108 h			
Notes et Techniques de rédaction				32 h			
Techniques d'entretien				36 h			
Langues : Anglais ou Allemand				40 h			
UE 2 - Module Gouvernance publique		51 h	40 h				
Culture administrative (Organisation de l'État, Culture administrative territoriale, Culture numérique de l'action publique)		36 h					
Gestion financière			40 h				
Gestion des ressources humaines		15 h					
UE 3 - Module Enseignements en droit		80 h	40 h	30 h			
Droit administratif		60 h		30 h			
Droit constitutionnel			40 h				
Droit de l'Union Européenne		20 h					
UE 4 - Module Enseignements en économie et finances (Choix obligatoire entre Macroéconomie et Finances publiques)		80 h		80 h			
Économie		40 h		40 h			
Finances publiques (État, locales, européennes)		40 h		40 h			
UE 5 - Module Enseignements sociaux		26 h	150 h				
Protection sociale			60 h				
Droit du travail		30 h					
Économie de la protection sociale		26 h					
Droit hospitalier			30 h				
UE 6 - Module Stage volontaire							24 sem
Stage volontaire							24 sem